



Réveillon à Fuerteventura

Club Lookéa Alua Village

29 décembre
5 janvier 2025
8 Jours / 7 Nuits

Fuerteventura est une île naturelle située dans l'archipel des Canaries.

Sa biosphère exceptionnelle en fait un vrai paradis naturel, entre ses paysages volcaniques à perte de vue, et ses 150 km de littoral vierge à la couleur émeraude et au sable fin. **Laissez-vous tenter par l'ambiance chaleureuse de ce club !**

Hébergement

Réparties dans 6 bâtiments de 2 étages au cœur d'un petit jardin et ouverts sur la mer les chambres double (28 m²) sont entièrement rénovées dans un style contemporain, aménagées avec 2 lits simples et possibilité de lit double, un canapé-lit ou fauteuil, climatisation, téléphone, télévision, mini-réfrigérateur (vide), salle de bains ou douche et sèche-cheveux, balcon ou terrasse de 10m².

Capacité jusqu'à 3 adultes ou 2 adultes et 1 enfant

Restauration

- Restaurant buffet principal « Terra Café » : cuisine locale et internationale sous forme de buffet, buffet à thème, show-cooking...
- Restaurant à la carte « Mare Nubium » : cuisine locale et méditerranéenne. (Inclus 1 fois par semaine et par personne sur réservation)
- Snack-bar de 10h30 à 18h.
- Boissons locales alcoolisées et non alcoolisées de 10h à 23h

Animations

Vos animateurs Club Lookéa 100 % francophone accompagnés d'une équipe d'animation internationale vous attendent autour d'animations exclusives, d'activités culturelles ou sportives en journée comme en soirée.

Le Club possède :

- 2 piscines extérieures d'eau douce ouvertes de 10 h à 18 h.
Avec participation : possibilité de lits balinais avec une vue imprenable sur la mer.
- 1 bassin d'eau douce pour enfants avec toboggans.
- 1 piscine intérieure d'eau douce chauffée (avec accès handicapé), 2 saunas, hammam et bain à remous, ouvert de 10 h à 18 h (réservé aux plus de 16 ans de 16 h à 18 h).

Infos pratiques

- À 5 km de Jandia et du port de pêche de Morro Jable avec ses restaurants, bars et boutiques.
- À 80 km de l'aéroport de Fuerteventura.
- Arrêt de bus devant l'hôtel.

Tarif CSE*

/ adulte
en chambre double

949€

Subvention 2024

Prix/Personne En chambre double standard	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte/Ado	949 € *	475,23 €	1424,23 €
Enfant 6/11 ans**	638 € *	320,92 €	958,92 €
Enfant 2/5 ans**	506 € *	253,80 €	759,80 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

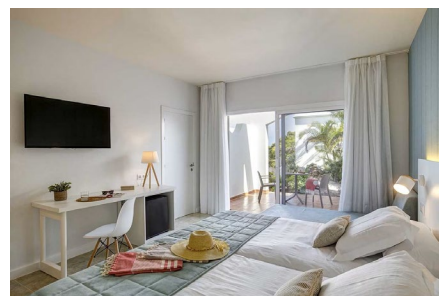
** Tarif enfant applicable seulement si l'enfant partage la chambre de 2 adultes payant.

Maximum 2 Adultes + 1 enfant en chambre standard - Forfait bébé (0-2 ans) : nous consulter

A noter : la subvention allouée pour ce séjour sera déduite du plafond 2024

Le prix comprend :

- Le transport aérien MARSEILLE / Fuerteventura / MARSEILLE sur vols affrétés VOLOTEA ou similaire
- La franchise bagage en soute : 25€ par trajet à ce jour
- Les taxes et redevances aéroportuaires (soumises à modification) et frais de dossier : 90 € à ce jour
- L'assistance du délégué Club Lookéa qui vous conseille et vous assiste tout au long de votre séjour
- L'accueil et l'assistance de nos agents TUI à votre arrivée
- Les transferts Aéroport / Club / Aéroport
- Une réunion d'informations et un cocktail de bienvenue à votre arrivée
- L'hébergement en chambre double en formule TOUT INCLUS
- L'animation FRANCOPHONE
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%.



Le prix ne comprend pas :

- Les dépenses d'ordre personnel, les pourboires
- Les activités mentionnées en suppléments, les excursions
- La taxe de séjour est à régler sur place
- Le supplément single : 260€ (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- Le supplément « chambres familiale » ou « suite vue mer » pouvant accueillir 2 adultes + 2 enfants.
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-05-24)

-> **Passeport ou CNI en cours de validité**

Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport/CNI

Vous devez vous tenir informés des formalités jusqu'au jour du départ en consultant régulièrement les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés au moment du départ par les autorités des pays visités et/ou en zone de transit.

Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

Plan de vols non connus à ce jour

Le CSE décline toutes responsabilités sur les horaires et en cas de retards aériens.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- Nous consulter

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Un groupe de communication pourra être créé à l'initiative de l'agence de voyage.

